

Courrier Fédéral

N° 340

du 09.03.13 au 15.03.13

Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



■ EDITORIAL

Des centaines de milliers d'indignés

page 3

■ VIE SYNDICALE

en route vers les 70 000 adhérents au 40^e congrès

page 2

■ POLITIQUE REVENDICATIVE

Accord Renault,
les propositions CGT pour améliorer la compétitivité

pages 4 à 5

■ CONTRIBUTION AU 50^e CONGRES

Pour la reconquête d'un secteur industriel public

pages 6 à 8

Courrier Fédéral

Fédération des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19
Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>

courriel : communication @ftm-cgt.fr

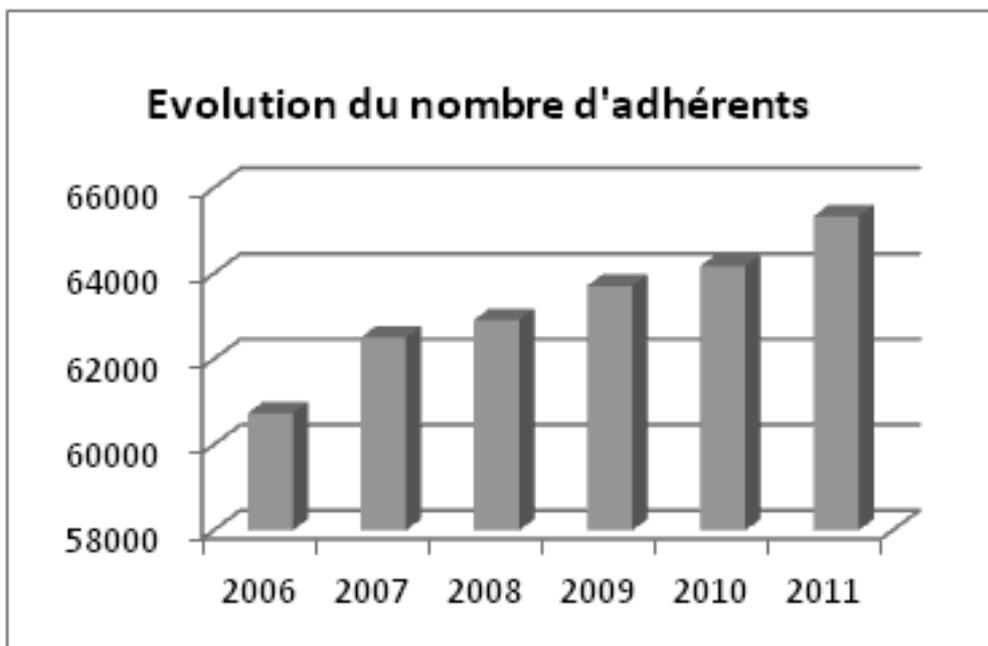
Directeur de publication : Ph. Martinez
Rédactrice en chef : L. Buchheit
Rédactrice : M. Vergnol
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,
Prix : 0,63 euro
Abonnement annuel :
29,61 euros

Commission paritaire
0413 S 06474
Imprimé par nos soins

EN ROUTE VERS LES 70 000 ADHERENTS AU 40^e CONGRES

Pour la 6^e année consécutive, notre fédération se renforce !
Pensez à solder l'année 2012 !



Campagne de Syndicalisation

La dynamique se poursuit, déjà plus de 1200 salariés issus de 300 entreprises nous ont rejoints depuis le début de l'année, dont 80 % durant la quinzaine fédérale de syndicalisation. Nous sommes à + 10% d'adhésions supplémentaires par rapport à 2012 à la même date...

Autres enseignements, ce sont les conséquences de l'accord sur l'A.N.I., plus d'une centaine de syndiqués (CFDT, CFTC et y compris FO) ont rejoint la CGT, dont les principales entreprises sont : Groupe Renault, Groupe IBM, Microsoft, Alcoa...



Améliorer notre qualité de vie syndicale !

Le 6 février, 70 animateurs départementaux et régionaux se sont réunis à Montreuil. Les travaux de la matinée ont été consacrés à la qualité de vie syndicale.

Une quarantaine d'interventions et des débats intéressants, plusieurs axes de travail ont été soulevés, aller vers un état des lieux précis de nos forces organisées, développer des plans de parrainage et de déploiement dans les territoires...

La proximité de nos outils professionnels, leurs fonctionnements solidaires et démocratiques sont des éléments de fidélisation mais aussi d'action de notre force syndicale. Pour cela nous avons besoin d'avoir des animations de la vie syndicale dans toutes nos organisations.

L'éditorial

*Jean-Jacques Desvignes,
membre du Bureau Fédéral*



Des centaines de milliers d'indignés !

En écho aux 1,8 million de portugais qui ont défilé samedi pour dire NON à l'austérité, le 5 mars, c'est plus de 200 000 salariés qui se sont mobilisés dans les rues de France dans près de 175 manifestations ou dans leur entreprise (400 appels à la grève dans notre branche), pour dire Non aux mesures de l'ANI que le gouvernement retranscrit en loi.

Voilà des démonstrations revendicatives, comme des signes concrets à celui qui vient de nous quitter, Stéphane Hessel et qui avait lancé, il y a maintenant trois ans, « Indignez-vous ».

Oui, cette indignation grandit et notre plan de travail fédéral vise à l'ancrer et à l'amplifier en la solidifiant par de véritables alternatives, des plans B comme nous les nommons dans nos entreprises. Car des solutions existent pour sortir véritablement de cette spirale du déclin industriel, social et plus globalement de la société.

L'austérité, la régression sociale, les mesures contenues dans la loi enfantée par l'ANI sous les applaudissements du MEDEF, sont l'huile qui attise le feu de la crise.

L'heure est bien à l'indignation lorsque l'on voit ces politiques d'austérité partout avancées comme solutions à la croissance économique et sociale, alors que de l'autre côté, une caste de nantis accroit, sans cesse, leurs richesses.

L'heure est à l'indignation lorsque l'on sait qu'au niveau européen les entreprises (non financiers) du CAC 40 possèdent un magot de 170 milliards d'euros. Le même montant que les cadeaux et exonérations fiscales concédés aux employeurs. Etonnant non ?

En 2012, les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté de 5% tandis que les investissements industriels baissaient de 0,2%. EADS et Safran viennent de publier leurs résultats : gigantesques. Des trésoreries qui regorgent. Pour investir industriellement, socialement ? Non, EADS s'apprête à faire un mirifique cadeau de 1,2 milliard d'euros à Lagardère... marque reconnaissant d'un chaleureux départ actionnarial.

Voici la réalité. Voilà où se nichent les vraies raisons de la crise et montrent aux législateurs les vraies pistes sur lesquelles ils devraient s'atteler pour réduire cette honteuse gabegie. C'est certainement sur ce terrain qu'un gouvernement de gauche démontrerait sa réelle différence et sa volonté pour un changement maintenant.

Au fait, connaissez-vous une entreprise qui a pratiqué, en 2012, une politique d'augmentation salariale de +5% ?

Alors, **cette mobilisation du 5 mars n'est que le reflet, à un instant donné, de notre activité dans une construction à partir d'éléments d'information, de propositions, de débats, de contacts dans chaque entreprise. C'est une étape qui réclame de poursuivre, amplifier et appelle à déterminer d'autres temps forts donnant une réelle visibilité du mouvement.**

Dans cette dynamique, la syndicalisation est certainement un des principaux marqueurs de l'état du rapport des forces. De ce point de vue, l'objectif des 70 000 syndiqués dans la métallurgie, d'ici notre prochain congrès, est à notre portée au regard de l'élan de syndicalisation que nous enregistrons.

Mais, d'ores et déjà, pointent les 13 et 14 mars qui seront un nouveau temps fort au niveau européen pour fédérer ces mobilisations contre les politiques d'austérité qui sévissent partout en Europe.

Evidemment, cette période du 8 mars est un moment privilégié pour exprimer les revendications pour une véritable égalité des droits entre les femmes et les hommes, **Toutes ces mobilisations nationales, européennes mais aussi toutes ces luttes comme dans la métallurgie avec les PSA Aulnay, devraient donner le ton pour un 50^e Congrès de la CGT, offensif, donnant de nouvelles impulsions de luttes revendicatives.**

LES PROPOSITIONS CGT POUR AMELIORER LA COMPETITIVITE



Alors que le gouvernement s'apprête à transformer l'accord sur la flexibilité de l'emploi en loi, la direction de Renault met en place les accords compétitivité. La CGT du groupe se bat contre cet accord et propose des alternatives aux propositions patronales pour relancer l'efficacité de l'entreprise. D'après l'interview de Fabien Gache (NVO.fr).

Pour répondre à l'argument patronal sur la sous-utilisation des usines françaises, la CGT Renault propose le rééquilibrage des volumes de fabrication car, les usines roumaines, turques et slovènes sont, elles, sur-utilisées. Les salariés, sur ces sites de productions, travaillent dans des conditions particulièrement difficiles. Or, rééquilibrer en ramenant du volume de fabrication en France permettrait, d'une part, de diminuer les coûts de fabrication dans les usines françaises puisqu'on augmenterait les volumes. D'autre part, cela permettrait en même temps de répondre aux clients dont le délai de livraison d'un modèle Duster est de 6 mois. Ainsi Renault pourrait répondre beaucoup plus rapidement aux clients et donc maintenir des parts de marché, voire les développer.

Dans un deuxième temps, il s'agit, pour relancer la compétitivité de l'entreprise, de retravailler dans l'ingénierie, dans la conception du véhicule. En effet, sur les véhicules low-cost en général, ce n'est pas sur les salaires qu'on va diminuer le prix, c'est par la conception des véhicules. On a considéré qu'on pouvait standardiser certaines pièces, ce qui a diminué, du coup, les coûts de fabrication. Il y a donc besoin d'une réflexion qui doit être entamée avec les salariés eux-mêmes et donc qui pose la question de l'organisation de l'ingénierie et qui se fasse avec les salariés eux-mêmes.

Troisième chose, dans l'ingénierie précisément et dans la recherche, il faut permettre aux ingénieurs et aux techniciens qui travaillent sur des projets innovants, de pouvoir tester leurs idées, de pas considérer qu'ils doivent trouver, dans un temps trop court, telle ou telle pièce ou tel ou tel moyen qui serait rentable. Il faut prendre le temps pour les laisser tester leurs idées. C'est cette capacité d'innovation qui a fait gagner Renault, par le passé, qui

lui a permis de se hisser sur la scène internationale. L'innovation, ça ne passe pas par une vision à court terme, mais une vision à long terme. Or cette conception a disparu alors que c'est ce qu'il manque cruellement dans l'état actuel des choses.

Enfin, concernant la question des salaires. Depuis des années, la direction de Renault, en France comme ailleurs, a, à la fois, baissé le nombre d'emplois et s'est attaquée, dans le même temps, au pouvoir d'achat des salariés. Ce qui fait qu'aujourd'hui, les salariés eux-mêmes, ceux qui produisent les véhicules, n'ont plus les moyens d'acheter des véhicules neufs. Aujourd'hui cet achat représente au moins douze mois de salaires au minimum sur un véhicule bas de gamme. Par exemple, un salarié roumain, qui gagne 150 à 500€ mensuels, ne peut s'acheter une Logan, vendue 8 000€ environ. On voit bien que cela pose un problème de débouché. En France, la direction refuse de diffuser l'évolution des ventes au personnel qui est un bon indicateur. Auparavant, les premiers ambassadeurs d'une marque étaient les salariés eux-mêmes. Aujourd'hui, ils sont de plus en plus nombreux à acheter de l'occasion parce que, globalement, ils n'ont pas les moyens de s'acheter les modèles qu'ils fabriquent eux-mêmes ou ce qu'ils conçoivent.

Dernier argument pour la CGT Renault, pour revenir à la comparaison avec l'Allemagne. Volkswagen, en dix ans, alors que Renault a perdu plus de 10 000 salariés, c'est 33 000 salariés supplémentaires chez le constructeur Volkswagen en Allemagne où les salaires nettement plus importants et un temps de travail aux alentours de 33h80, sans compter les investissements qui permettent de développer les volumes en premier lieu sur leur propre marché intérieur.

COMPÉTITIVITÉ SANS FRONTIÈRE

« A travail égal, salaire égal » proclamaient 600 ouvriers, fin décembre, d'une filiale d'une compagnie pétrolière d'Etat Chinoise alors qu'ils manifestaient contre le recours à des agences d'intérim. Dans son édition du 19 décembre dernier, le journal « China Labour Bulletin » rapporte que centaines de travailleurs dits « auxiliaires » avaient été avertis qu'il serait mis fin à leur contrat de travail fin décembre, alors que certains avaient plus de dix ans d'ancienneté, et qu'ils devraient en signer un nouveau avec une agence d'intérim.

La différence ? Les entreprises d'Etat en Chine, se sont mises à recruter des salariés qui n'avaient plus la garantie de l'emploi et tous les avantages liés à ce statut (protection sociale, retraite, école, logement, etc.) au nom de la réforme et de la compétitivité ; elles ont recruté des employés « auxiliaires », moins payés que les ouvriers d'Etat (soit environ 200€ au lieu de 600) et avec une protection sociale au rabais. Néanmoins, ce statut reste meilleur que le contrat signé avec une agence d'intérim. Mais comme la lutte pour la compétitivité ne connaît pas de limite, les entreprises d'Etat se débarrassent des obligations liées au contrat de travail en ayant recours à ces agences d'intérim. Le 1er décembre 2012, les ouvriers en cause se sont adressés à un cabinet juridique, qui leur a conseillé d'élire leurs délégués, de signer collectivement une pétition et d'entamer une négociation collective sous la houlette des syndicats de la ville et de la province.

Le lendemain, 200 ouvriers s'adressaient par lettre à l'entreprise et aux syndicats officiels pour demander l'ouverture de négociations. Seule la fédération provinciale du syndicat officiel a répondu favorablement.

Alors que « le Quotidien des travailleurs », organe du syndicat officiel, condamnait quelques jours plutôt la rupture unilatérale des contrats de travail par l'entreprise d'Etat, le même journal annonçait le 18 décembre un recul de l'entreprise : l'inscription à une agence d'intérim ne se ferait que sur la base du volontariat. La revendication de longue date « A travail égal, salaire égal » restait posée et à négocier.

Evidemment, cette affaire a soulevé d'immenses débats notamment sur la nécessité de recourir à la négociation collective pour traiter des deux revendications soulevées par les ouvriers.

La révision de la loi sur le contrat de travail va-t-elle changer les choses pour ce qui concerne le recours à ces agences d'intérim et la revendication « A travail égal, salaire égal » ? Le projet de révision, longtemps reporté, est actuellement en discussion au parlement ; il pose le principe que les entreprises recrutent directement et ne passent par les agences d'intérim que lorsqu'il s'agit de postes pour un travail temporaire, supplémentaire (pas plus de six mois) ou pour pallier des absences légales, selon l'agence officielle Xinhua (25 décembre).

Mais rien n'est encore fait, car c'est l'Etat, par les entreprises d'Etat et les administrations publiques, qui a le plus recours aux agences d'intérim !

D'après une note du « comité droits ouvriers en Chine » du 18 février 2013

5 mars, 2013 : tous dans la rue contre l'ANI



La journée nationale d'action interprofessionnelle du 5 mars 2013 à l'appel de la CGT et de FO avec le soutien de la FSU, Solidaires et des organisations de jeunesse est un véritable succès.

Dans 175 manifestations et rassemblements plus de 200 000 salariés actifs, retraités et privés d'emploi ont indiqué au MEDEF, au gouvernement et aux parlementaires leur refus de la précarité, de la flexibilité, du chômage et des bas salaires. Ils ont porté l'exigence d'une véritable sécurisation de l'emploi.

Avec la présence de nombreuses entreprises en lutte dans les cortèges, confrontées à des plans de suppressions d'emplois ou à des accords de compétitivité-emploi, les salariés ont envoyé un message clair à la majorité qu'ils ont élue en 2012. Moins de droits pour les salariés plus de liberté de licencier pour les employeurs : c'est non !

Le contexte de crise économique et sociale vécu durement par des milliers de salariés, exige au contraire une véritable politique sociale, plus de sécurité et de garantie dans les parcours professionnels, de nouveaux droits pour intervenir dans les choix des entreprises, orienter les richesses vers les investissements, la formation professionnelle, l'emploi et les salaires.

La CGT sera fortement présente le 14 mars à Bruxelles dans le cadre de la journée d'action à l'appel de la CES pour dire non à l'austérité et oui à l'emploi des jeunes.

La CGT va poursuivre sa campagne d'information et de mobilisation en vue du prochain débat parlementaire en avril pour gagner des mesures favorables aux salariés.

Quelques manifestations en chiffres

45 000 à Rouen
30 000 à Paris
1 500 à Rodez
1 600 à Poitiers
20 000 à Marseille
1 000 à Strasbourg
500 à Mulhouse
2 000 à Bordeaux



■ CONTRIBUTION AU 50^e CONGRES CONFEDERAL

POUR LA RECONQUETE D'UN SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC



*Contribution commune au débat du 50e congrès de la CGT.
Philippe Martinez, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la Métallurgie CGT
Marc Peyrade, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Livre, du Papier
et de la Communication CGT*

Pour la reconquête d'un secteur industriel public

Chômage record, austérité permanente, le système économique ne sait pas sortir de sa crise. Les pouvoirs publics ne devraient qu'en être spectateurs ? L'Union européenne n'aurait comme seul horizon que le désastre de la Grèce ? Chaque jour apporte sa charrette de licenciements et de destruction de capacités de production, sans jamais tenir compte des besoins réels, ni du pays, ni de la région, ni de la population. Seule compte pour eux la rente de l'actionnaire, qui en veut toujours plus et tout de suite.

S'estimant exempts a priori de tous reproches, les dirigeants des groupes industriels se présentent comme des victimes impuissantes de la concurrence mondialisée. Ils seraient ainsi contraints de fermer les entreprises, d'imposer aux salariés une baisse des salaires, une augmentation du temps de travail, et, de toute façon, des licenciements et une précarisation du contrat de travail. Sans parler des délocalisations...

Il n'y aurait pas d'autre solution pour les salariés que d'aller chercher un chèque de départ, d'accepter de passer de longues années au chômage et en situation précaire, ou de se conformer au diktat de l'accord minoritaire Medef et les confédérations (CFDT, CFTC et CGC) que

d'aucuns voudraient imposer aux députés comme une loi écrite par avance. Du prêt-à-voter comme il y a du prêt-à-porter...

Pourtant, la bataille industrielle autour de l'avenir du site ARCELOR Mittal de Florange, la capacité des salariés de M REAL Alizay à sauver leur usine, avec l'appui d'un conseil général qui n'a pas hésité à préempter le site pour ouvrir la voie à un repreneur, ont remis sur le devant de la scène, l'idée forte d'un secteur industriel public tant en France qu'en Europe.

Dans toutes les filières industrielles, la CGT a largement contribué à alimenter ce débat. D'abord dans le cadre posé par l'avenir de l'industrie dans notre pays, initié par la CGT depuis plus de 10 ans, et qui a retrouvé de la vigueur ces derniers mois autour de conflits majeurs.

Cette bataille a été au cœur de la dernière campagne présidentielle avec la visite de nombreux candidats sur des sites menacés. C'est d'ailleurs lors de cette campagne que le candidat Hollande en visite en Lorraine a repris l'idée d'une loi permettant de « réquisitionner » les entreprises menacées de fermeture dans des multinationales réalisant des profits. En février 2012, le groupe socialiste des deux chambres du Parlement déposait un projet de loi concernant la reprise des sites menacés.

Enfin le rapport Faure, commandé par le gouvernement et publié fin juillet, a préconisé comme solution la plus fiable, la plus pérenne et la plus crédible, une prise de participation publique dans l'usine de Florange, seule solution viable pour garder la cohérence du site (filière chaud et froid). Ce rapport poussait même plus loin la réflexion puisqu'il évoquait la nécessité d'une démarche Européenne. Nous avons soutenu ce rapport qui reprendrait pour une grande part les propositions de la CGT mais également de nos amis belges du MWB. D'ailleurs le ministre Montebourg s'est appuyé sur ce rapport pour évoquer l'idée d'une nationalisation, certes provisoire, du site Florange pour contraindre à négocier ou à vendre.

Nous avons la mémoire longue, et le respect des batailles menées par nos aînés. Notre mémoire collective nous rappelle la force d'un secteur industriel public, en coopération avec une politique de service public. C'est grâce à eux qu'ont pu se développer des programmes qui aujourd'hui encore, ont bâti une assise industrielle et une compétence reconnue, comme Airbus, Ariane, TGV, avec des sauts technologiques dans l'acier de haut de gamme, la filière de l'aluminium, dans la pharmacie et la recherche en général.

Pour nous, s'agissant des nationalisations des grandes entreprises industrielles ou du système démocratique encadrant la presse à la Libération, nous en savons tout l'apport. Et nous nous rappelons les longues années de dénigrement du secteur industriel public, de « l'Etat providence », des statuts sociaux qui avaient été construits par les luttes, présentés comme autant de corporatismes égoïstes.

Mais que démontre la vague de libéralisation tout azimut, de privatisations massives ? Un désastre social dû à l'incapacité des actionnaires et des états-majors lointains de répondre aux besoins d'une politique industrielle cohérente et efficace, ouvrant des perspectives sociales et économiques.

Laisser le privé seul définir les stratégies des grandes entreprises est un échec !

Avoir la mémoire des campagnes de condamnation du secteur public ne signifie pas ériger la nostalgie en orientation syndicale. La question ne se résume pas au retour aux années soixante, mais de faire un bilan lucide. Si les entreprises nationalisées et leurs dirigeants successifs ont été amenés à l'impasse, c'est parce qu'ils ont voulu rivaliser avec les entreprises privés sur la base des mêmes critères de rentabilité financière. A ce jeu, les élèves ont dépassé les maîtres, préparant ainsi leur entrée triomphale au CAC 40 pour les plus grosses d'entre elles, avec des conséquences importantes et désastreuses sur l'emploi et les droits des salariés.

Il s'agit maintenant de sortir l'activité industrielle des contraintes financières qui se sont imposées depuis 30 ans, c'est-à-dire des marchés financiers qui, non seulement asphyxient de nombreuses filières industrielles, mais également cloisonnent les stratégies des entreprises dans des objectifs de marges opérationnelles et de rentabilité.

Ces différentes périodes, loin de nous faire renoncer au fait de considérer que l'idée qu'un secteur industriel à ca-

pitaux publics est un atout essentiel pour un pays, voire même à l'échelle de plusieurs pays, doit nous encourager à impulser cette bataille et à mieux préciser l'objectif de nos ambitions.

Un secteur industriel à capitaux publics, une idée neuve

Une loi permettant la réquisition par l'Etat (voire plusieurs Etats) ou une collectivité territoriale des établissements ou entreprises menacées de fermeture sous des formes nouvelles de réappropriation collective et publique des choix stratégiques est nécessaire. Quelle en est l'urgence ? Reprendre les initiatives industrielles appropriées aux besoins constatés et recensés.

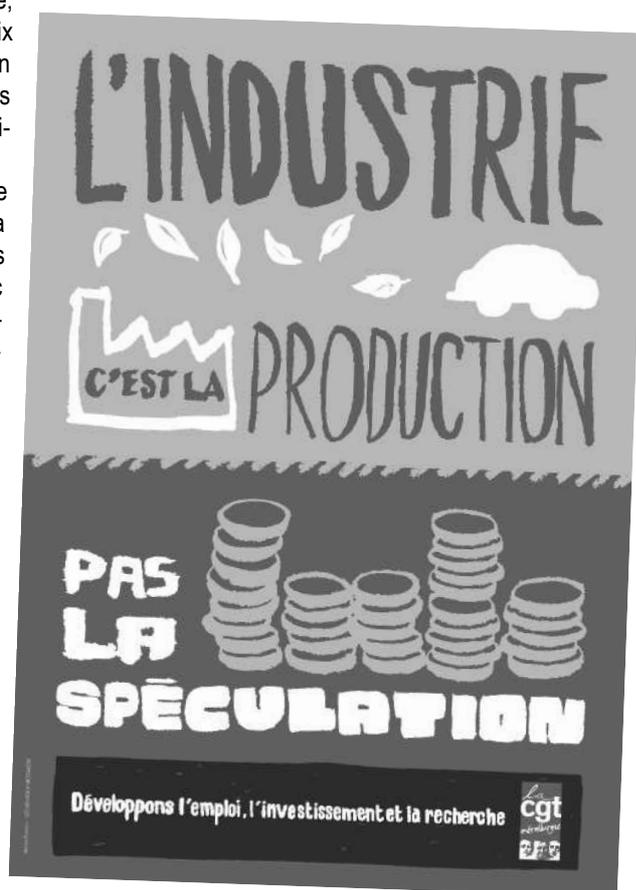
Une telle loi ne doit d'ailleurs pas être limitée aux seuls groupes réalisant des profits. Des entreprises subissant des pertes financières devraient être également concernées sur le simple fait qu'elles ont pu réaliser des bénéfices les années antérieures voire être déficitaires par le fait de malversation des dirigeants ou de mauvais choix stratégiques. Cette loi empêcherait l'actionnaire principal ou tout autre mandataire de s'opposer à la vente. Cette loi devrait également permettre, une prise en compte de l'ensemble des fonds publics attribués sous différentes formes à l'entreprise pour en fixer le prix de reprise. Les représentants des salariés, les élus des collectivités territoriales doivent être associés au processus.

Si la notion de « nationalisation temporaire » évoquée par le ministre du redressement productif ne peut être évacuée, notre objectif est de structurer un secteur industriel public durable autour de filières essentielles et structurantes de l'économie et des territoires par un développement cohérent

La création d'un secteur industriel public est vecteur à notre avis d'une concurrence basée sur d'autres critères que ceux de la rentabilité financière. Elle est loin de s'opposer aux attentes des citoyens consommateurs tant en matière de qualité, d'innovation, de prix que de satisfaction des besoins humains et respect de l'environnement.

Cela peut se faire également sur la base de coopérations des secteurs public et privé selon les critères d'« efficacité » pour l'investissement productif, et l'emploi.

Il y a certainement besoin de préciser le rôle de la puissance publique lorsqu'elle devient actionnaire d'une entreprise. Quel niveau d'engagement dans le capital, total ou majoritaire, comment assurer l'essentiel, c'est-à-dire peser sur les choix po-





litiques de l'entreprise donnant la priorité à l'efficacité économique et sociale ? Quelle utilisation d'un pôle public financier indispensable à de telles réalisations industrielles ? Cette problématique renvoie évidemment à d'autres questionnements comme celui des financements, de l'énergie donnant ainsi de la cohérence à notre projet syndical.

Il y a également lieu de réfléchir sur le sens d'une participation publique au capital d'une entreprise multinationale (EMN) à base française ou pas. Comment conjuguer l'intérêt général des salariés d'une EMN en France, en Europe et dans le monde en termes de partage des connaissances, des richesses produites, des potentiels de développement ?

« Nationaliser » une entreprise française ou une filière industrielle en France aurait-il un sens si cela n'influe pas non plus sur des salariés de la même entreprise d'autres pays ? Pour susciter l'adhésion, transformer les rapports sociaux une nouvelle forme d'appropriation collective doit

s'accompagner par un socle minimum fort (et pas minimal) de droits, de statuts, de salaires, de conditions de travail etc. Ce socle doit garantir aux salariés, à leurs représentants des droits pour contrebalancer le poids des actionnaires, publics ou privés, dans les décisions tactiques et stratégiques de l'entreprise. N'y a-t-il pas à réfléchir sur le rôle des états membres de l'Union européenne et la possibilité pour eux d'entrer au capital d'une entreprise industrielle afin d'en modifier la stratégie ?

C'est bien ce qui est posé au travers du cas Arcelor Mittal

avec l'avenir commun des sites de Florange ainsi que de Basse-Indre en France, celui de Liège en Belgique et ceux du Grand-Duché du Luxembourg. C'est également le problème rencontré dans la filière Bois Papier mise en coupe réglée par des états majors de groupes multinationaux désormais dominants.

Les entreprises développent des stratégies mondiales et européennes, nous visons l'extension des droits à ces niveaux. D'ores et déjà s'est créé un marché du travail européen, il est temps de mettre sur pieds un socle de garanties collectives pour tous à ce niveau.

C'est pourquoi, contrairement à ce qui a été fait par le passé, cette « prise de capital » doit s'accompagner d'une démocratie sociale avec son volet de droits d'intervention et de contrôle par les salariés et leurs représentants. Des droits nouveaux pour les salariés notamment des droits collectifs pour les IRP, en France, en Europe, permettant d'influer véritablement sur les stratégies d'entreprise. En proposant un droit suspensif pour les comités d'entreprise lors d'annonce de plans de restructuration ou de licenciements, la CGT s'inscrit bien dans une volonté de favoriser des alternatives industrielles réfléchies et proposées par les salariés eux-mêmes.

Nous pensons que ce débat, ouvert à tous, est essentiel dans la période, face à une restructuration sans précédent du secteur industriel en France et en Europe et qui peut avoir des conséquences énormes et irréversibles sur la capacité à répondre aux besoins et relancer l'économie en France et en Europe.

Le 50e congrès des syndicats de la CGT est à l'évidence le premier rendez-vous incontournable d'un tel débat, débouchant sur toutes les initiatives propres à faire aboutir notre projet.

